FO fgta
GROUPE CARREFOUR

RAPPEL

DÉNONCIATION DE L'USAGE RELATIF AU REPORT DES CONGÉS PAYÉS

N'oubliez pas d'effectuer vos démarches !

Suite à la dénonciation de l'usage relatif au report des congés payés, les salariés ayant des jours dans leur compteur A-1 ont la possibilité avant la fin de période de prise des congés de :

+ D'INFOS



1. Poser et prendre effectivement ces jours de CP A-1

2. ou les placer dans le Compte Épargne Temps, dont le plafond est exceptionnellement levé pour l'occasion *(Rapprochez-vous de vos services RH ou effectuez vos démarches sur vos outils numériques RH).*

Passé la date de fin de période, les jours de CP A-1 seront définitivement perdus
(à l'exception des jours dont le report est prévu par la loi).

FO
1er SYNDICAT CHEZ CARREFOUR

+ D'INFOS
AUPRÈS DE VOS ÉLUS FO